

A.4 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION

La politique départementale en faveur de l'emploi et de l'économie

A.4.1 AIDE EN FAVEUR DE L'EMPLOI

- 1** Emplois tremplins
- 2** Aide Régionale à l'Emploi (ARE)
- 3** Aide régionale à l'emploi d'Insertion
- 4** Accompagnement au fonds départementalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (FDILE)
- 5** Aide en faveur des PAIO et missions locales

A.4.2 AIDE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE

- 1** Aide à l'immobilier d'entreprise
- 2** Aide aux bâtiments locatifs d'entreprises
- 3** Aide à la reconversion d'anciens sites industriels
- 4** Prêts d'honneur à la création d'entreprises
- 5** Aide à la requalification des zones d'activités
- 6** Aide à l'aménagement des zones d'activités
- 7** Aide aux études préalables à la décision
- 8** Aide aux organismes à vocation économique
- 9** Aide aux associations intermédiaires
- 110** Fonds d'Avances remboursables au commerce, à l'artisanat et aux services

LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'ÉCONOMIE

Le Département a mené pendant l'année 2005, une réflexion pour clarifier et redéfinir sa politique d'intervention économique afin de prendre en compte sa priorité d'agir durablement en faveur de l'emploi et de répondre à une situation sociale difficile, dans un contexte budgétaire contraint, où les dépenses sociales érodent les marges de manœuvre des politiques départementales telles que l'intervention économique, qui ne relèvent pas de ses compétences premières.

Ainsi, plusieurs étapes ont été franchies : la mise en place du dispositif " emplois tremplins " et l'abondement à l'Aide Régionale à l'Emploi (ARE). Parallèlement, le Comité d'études et de Suivi des Aides à l'Économie (CESA), créé au second semestre 2004, a permis un examen approfondi de l'impact des aides à l'immobilier d'entreprises.

En juin 2005, ces dispositifs ont été complétés par l'adoption :

- du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) qui fixe des axes d'intervention cohérents avec les autres acteurs publics et privés.
- du Plan Expérimental des Hautes Falaises pour le Développement de l'Emploi des Publics en risque d'exclusion.

Un dispositif d'intervention spécifique pour soutenir l'emploi des personnes en insertion (Aide Régionale à l'Emploi Insertion) a été adopté par l'Assemblée Départementale en mars 2006.

Au cours de l'année 2007, le Département a poursuivi des axes d'intervention mis en place en 2005 et 2006 en faveur de l'économie et de l'emploi.

S'agissant de l'aide à l'immobilier d'entreprise dont l'objectif est de favoriser le développement et l'implantation d'entreprises par une aide permettant d'alléger le coût de l'investissement, le Département a adopté, lors de sa séance de décembre 2007, son nouveau dispositif d'aide, applicable à compter du 1er janvier 2008, afin de se mettre en conformité avec le cadre juridique européen d'aides aux grandes entreprises et PME pour la période 2007/2013.

Lors de cette même réunion, ont été également approuvés les nouveaux dispositifs d'intervention de droit commun et au titre du FDADT en faveur des zones d'activité. Cette décision avait pour

objectif de prendre en compte en accord avec la Région les règles de subsidiarité et de distinguer les projets qui relèvent d'un soutien de droit commun et d'un soutien plus exceptionnel pour des projets d'envergure, structurants et programmés par les Pays et les Agglomérations.

L'année 2007 a été également marquée par la mise en oeuvre de la nouvelle politique Départementale en faveur du commerce, de l'artisanat et des services.

